

M. Trudeau, appuyé par M. Macdonald (Rosedale), présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-1, Loi concernant la prestation des serments d'office, qui est lu une première fois.

M. l'Orateur fait connaître que, lorsque la Chambre s'est rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur général, dans la salle des séances du Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, il en a obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la troisième session de la vingt-huitième Législature et de vous présenter, au nom de mon Gouvernement, diverses questions qui seront soumises à votre examen.

Permettez-moi d'abord d'évoquer devant vous certains événements qui auront eu cette année une importance particulière pour notre vie nationale.

Les Territoires du Nord-Ouest, qui comprennent quarante pour cent de la superficie terrestre et maritime du pays, et la province centrale du Manitoba ont célébré le centième anniversaire de leur intégration au Canada.

A cette occasion, leurs habitants, et avec eux le Canada entier, se sont grandement réjouis de la présence de notre gracieuse souveraine et du duc d'Edimbourg, qu'accompagnaient pour la première fois le Prince de Galles et la princesse Anne. Après avoir parcouru les Territoires du Nord-Ouest et visité plusieurs agglomérations du Manitoba, la famille royale a terminé son voyage à Winnipeg, où elle fut l'objet de manifestations enthousiastes. A Ottawa, durant deux jours, nous eûmes tous le plaisir d'être les hôtes du prince Charles, qui sut nous montrer beaucoup de sympathie et d'intérêt.

Le Canada dans son ensemble a exprimé de nombreuses façons son désir de participer à ces fêtes, notamment par une séance du Cabinet à Winnipeg, les visites du Premier ministre et de plusieurs éminentes personnalités canadiennes, et la part que nous y avons prise, ma femme et moi.

Nos propres voyages dans l'Ouest de l'Arctique et au Yukon nous ont permis de compléter notre tournée des Provinces et des Territoires.

L'an prochain, la Colombie-Britannique, qui étendait en 1871 la Confédération canadienne jusqu'à la côte du Pacifique, célébrera le centième anniversaire de cet événement historique. Nos concitoyens seront heureux d'apprendre que Sa Majesté et le duc d'Edimbourg, accompagnés de la princesse Anne, se rendront dans cette province au début de mai pour participer aux fêtes de son centenaire.

Nous voici réunis aujourd'hui, à quelques heures de la prorogation de la deuxième session de la présente Législature. Or, l'intervalle qui sépare cette dernière session de celle que nous ouvrons est plus qu'une question d'heures ou de jours. La troisième session de la vingt-huitième Législature commence à l'orée des années soixante-dix, décennie que nous ne saurions considérer comme un simple prolongement du passé. La fin des années soixante et le début des années soixante-dix nous rappellent que le Canada s'engage dans une ère nouvelle, dans une ère où s'exercent déjà des forces qui échappent en partie à notre compréhension et dont les causes sont aussi bien

internes qu'externes. Ère nouvelle non pas tant par la nouveauté des circonstances que par la modification des valeurs et des attitudes.

Le conflit entre les nouvelles valeurs et celles du passé, le besoin qu'éprouvent les jeunes et les générations déçues d'adopter des attitudes et des perspectives neuves, provoquent forcément malaise et tension. C'est une époque visitée par la violence, vers laquelle se tournent, éperdus, des hommes lancés à la poursuite d'objectifs incertains. Et même pour beaucoup d'hommes de bonne volonté qui remettent impatiemment en question les vieux postulats, c'est une époque de frustration. Cette époque, elle verra peut-être se dérégler le mécanisme délicat de la biosphère, si l'humanité ne se ressaisit pour rapprendre à vivre en harmonie avec un milieu naturel dont elle abuse inconsidérément. Cette époque, où l'action de la science et de la technologie se fait sentir d'une façon si massive, si rapide et si envahissante, c'est peut-être celle qui offrira à l'homme sa dernière chance de diriger sa propre destinée au lieu de la subir.

Si nous ignorons ce que nous auront finalement réservé les années soixante-dix, la mutation en cours est déjà si avancée que l'homme ne peut plus désormais se satisfaire de réagir aux événements. Il doit prévoir et planifier; comprendre que le contentement ou l'indifférence sont illusoire; admettre que le changement constitue la réalité la plus pressante; reconnaître qu'il importe, plus que jamais, de considérer comme des valeurs définitives la vérité, l'honnêteté, l'excellence et la pertinence; savoir que l'amour et la compassion doivent animer toute société digne de ce nom.

Nous abordons une époque de tension, de défi et d'effervescence. Au seuil des années soixante-dix, des options accessibles à peu de citoyens du monde s'offrent aux Canadiens. Prévoyance, cran et esprit d'entreprise à l'appui, nous pouvons, si nous le voulons, faire de notre société,

- une société au sein de laquelle la diversité humaine devient un atout et non une entrave;
- une société au sein de laquelle la liberté individuelle et l'égalité des chances demeurent les plus précieux de tous les biens;
- une société au sein de laquelle le bonheur de vivre se mesure en termes qualitatifs et non quantitatifs;
- une société qui encourage la créativité, l'audace, l'ingéniosité et l'initiative, non pas froidement et de façon impersonnelle à des fins de stricte utilité, mais avec chaleur et cordialité, comme entre amis.

Au moment où le Canada se tourne vers les années soixante-dix, nous sommes tous invités à épouser cet audacieux dessein: relever dans la constance et l'ardeur le défi que présente le haut idéal d'une société juste.

Le Canada des années soixante-dix doit continuer d'être un pays à la dimension de l'homme, un pays où l'on cultive la liberté et le respect de la personne, une société où le Gouvernement sait résister aux tentatives du conformisme, plutôt que de les encourager.

Les pressions croissantes de la vie urbaine constituent pour l'individu une menace particulièrement grave. On estime que, d'ici la fin du siècle, quatre-vingt pour cent de la population du Canada se concentrera dans quelques grandes villes. Par comparaison avec un passé encore tout proche de nous, le Canada présentera alors un visage nouveau, et fera face à des problèmes nouveaux, notamment quant à l'habitation et aux nombreux services